



U.C.S.A. cgt



Déclaration CGT – Comité d'Etablissement Siège 19 juin 2014 (résumé) Où est l'humain ?

En ouverture de ce Comité d'Etablissement, nous voulons dénoncer la consternante dégradation des relations humaines ainsi que l'attitude de la DRH qui encourage ce pourrissement et monte l'encadrement contre les salariés.

On assiste actuellement à une multiplication des avertissements, des convocations, des lettres recommandées, des sanctions. Cela vise toutes les catégories : journalistes, administratifs, techniciens... pratiquement tous les jours.

Nous nous alarmons de cette poussée d'autoritarisme de la part de managers sans projets, sans éthique et qui utilisent la menace et la violence morale comme moyens d'intimidation. Nous demandons à la direction de nous faire un bilan de l'ensemble des mesures et rappels disciplinaires pris depuis le début de l'année.

En deuxième point, nous protestons contre le sabotage des « comités salaires ». Le peu qu'il reste de paritarisme à France Télévisions est délibérément bafoué : la direction a tout fait pour rendre très compliquée et inopérante la procédure de remontées de la part des salariés. Résultat, les délégués du personnel ont eu très peu d'informations sur les salaires et l'historique des mesures (chez les journalistes par exemple, seulement 41 salaires communiqués sur un total de 440).

Cette pratique basée sur l'arbitraire et le secret a un effet dévastateur sur certains salariés qui constatent que leur cas n'est jamais pris en considération. Cette DRH issue de la période Sarkozy, continue de mettre en œuvre une gestion des plus libérales dans le service public où le salarié n'est qu'un sujet sans droits.

En troisième point, nous nous élevons contre le manque de respect envers les élus de ce Comité d'Etablissement. La DRH refuse délibérément de remettre à jour les documents et les informations qui sont nécessaires à nos votes

Sur le projet de règlement intérieur et de charte informatique, qui représentent un danger pour les droits des salariés et des journalistes (confidentialité, secret des sources), on n'a pas tenu compte de nos remarques et de nos demandes.

Sur le temps de travail, les documents datent toujours du 03 septembre 2013, comme si rien ne s'était passé, comme si on n'avait pas débattu des dangers du forfait jours sur la santé et la vie privée des salariés. La direction persiste également à refuser de transmettre les plannings des différents services pour nous empêcher de mesurer l'impact des nouvelles organisations du travail. Cette attitude n'est pas digne d'une entreprise de service public.

Paris, le 24 juin 2014